



Mr le président du comité
Comité Départemental 77
contact@cobad77.fr

le: 29/05/2019

Ref: DD19-097

Objet: Attribution du label ECOBaD pour le 12ème Tournoi de Sénart

Monsieur,

Le club "Sénart Badminton" organise le 29 juin 2019 la compétition "12ème Tournoi de Sénart" et a montré sa volonté d'en faire une manifestation éco-responsable.

Après étude de leur dossier et sur la foi des informations transmises, nous avons le plaisir, pour valoriser l'engagement dans cette démarche, d'accorder à cette compétition le

LABEL ECOBaD 1 ETOILE



En effet, les actions que ce club entreprend correspondent parfaitement aux objectifs que s'est fixée la FFBaD : l'intégration d'actions de développement durable dans l'organisation des manifestations sportives. Dans la lignée des accords de Paris sur le climat, cette initiative mérite d'être soutenue et valorisée par tous.

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations, recevez Monsieur le président, nos cordiales salutations.

Sportivement,

Pour la Fédération Française de Badminton
Patricia CORTI
Vice présidente de la FFBaD
chargée des territoires durables